

## CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES DE RECONVERSION COLLECTIVE À L'IRRIGATION LOCALISÉE AU MAROC POUR LA MISE EN OEUVRE D'UNE DÉMARCHE DE RECONVERSION COLLECTIVE AU PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ DE AÏN TALOUAT (TAOURIRT)

M. KUPER, A. HAMMANI, L. BEKKARI ET C. FRIHI



**FIGURE 41** – Irrigation de l'olivier dans le périmètre Aïn Talouat

niveau de quatre régions : Gharb Chrarda Béni Hssen, la plaine du Saïss, Souss Massa Draa et l'Oriental. Partant des acquis de ces expériences, une démarche d'ingénierie portant sur l'amélioration de la conduite d'irrigation afin de relancer la productivité au niveau de la petite et moyenne hydraulique d'Aïn Talouat.

*L'objectif assigné à ce travail concerne l'évaluation des expériences de reconversion collective à l'irrigation localisée afin d'en retenir les enseignements et les recommandations qui seront appliqués lors de la conception d'une démarche participative visant la mise en place de tels projets dans des périmètres de la petite et moyenne hydraulique. Cette démarche a été par la suite appliquée au périmètre de la PMH d'Aïn Talouat (Taourirt). L'évaluation des expériences a porté sur 9 expériences menées par des associations d'usagers d'eau agricole et des coopératives de la réforme agraire au*

### INTRODUCTION

Dans le but d'atteindre les objectifs du PNEEI, l'Etat a revu les taux de subventions pour atteindre 100 % dans le cas des projets collectifs. Les agriculteurs sont de plus en plus encouragés à mettre en oeuvre des projets collectifs de reconversion à l'irrigation localisée. Les petits agriculteurs ont donc l'opportunité de moderniser leurs systèmes d'irrigation s'ils arrivent à se regrouper en coopératives ou associations d'usagers de l'eau agricole.

Certes, ces projets permettent aux petits agriculteurs d'accéder aux aides financières accordées par l'Etat puisqu'ils bénéficient d'une subvention à hauteur de 100%, mais leur dimension collective peut parfois engendrer certains problèmes sur le plan de gestion puisque leur réussite nécessite une entente entre les différents usagers surtout au niveau de la petite hydraulique où l'irrigation répond à des droits d'eau coutumiers et traditionnels. D'autant plus, de tels projets et contrairement aux projets individuels, exigent un encadrement et un accompagnement technique.

La reconversion collective à l'irrigation localisée contri-

bue à une amélioration des systèmes de production, n'empêche que dans certaines situations, elle peut ne pas être la solution juste et la plus adaptée tels que les cas des périmètres souffrant de pénurie d'eau accentuée ne permettant pas l'introduction des cultures valorisantes ou ceux n'ayant pas des sources d'eau permanentes ou régulières ou même les périmètres dont les sols présentent des risques de salinisation.

Dans ce cadre, plusieurs projets pilotes de reconversion collective à l'irrigation localisée ont été menés au niveau des différentes régions du Maroc, mais ces projets ont-ils permis réellement une économie d'eau ainsi qu'une amélioration des rendements ?

Eu égard à cette situation et circonstances, on peut se poser la question suivante : Quelles sont les contraintes auxquelles fait face cette reconversion collective. Cette dernière peut elle franchir ces obstacles pour qu'elle soit étendue et appliquée au niveau d'autres périmètres surtout ceux de la petite et moyenne hydraulique 'PMH' ?

En vue d'apporter des réponses, on a procédé, dans une première partie, à une évaluation ex-post de quelques projets pilotes de reconversion collective à l'irrigation

localisée menés dans 4 différents périmètres de la grande hydraulique ainsi que de la petite et moyenne hydraulique et ceci dans le but de déterminer les procédures de leurs mises en place, d'analyser leurs impacts, d'avoir leur évaluation par tous les acteurs intervenants lors de leur réalisation et relever les contraintes rencontrées lors de la mise en oeuvre de ces projets ainsi que les facteurs permettant la réussite de ce genre d'expériences. Évaluation qui nous permettra d'avancer quelques recommandations qui serviront de base lors de l'élaboration d'une démarche participative pour la réalisation des projets de reconversion collective.

Une démarche participative de mise en place d'une reconversion collective à l'irrigation localisée a été par la suite élaborée pour être mise en oeuvre au niveau du périmètre de la PMH d'Aïn Talouat à Taourir en prenant en compte les enseignements obtenus à travers l'évaluation exposé des expériences existantes. Cette démarche repose sur la proposition de plusieurs variantes techniques permettant l'implantation d'un système répondant aux aspirations et attentes des agriculteurs.

Les sorties exploratrices du terrain ont permis de détecter quelques défaillances au niveau du périmètre d'Aïn Talouat, d'où l'idée de l'amélioration de la conduite de l'irrigation présentée sous trois axes d'intervention, parmi lesquels s'insère la reconversion collective à l'irrigation localisée.

La PMH contribue d'une manière non négligeable à l'évolution du pays. Ce qui fait qu'elle constitue un levier du développement socioéconomique et l'aménagement du milieu rural malgré la simplicité des ouvrages de mobilisation et de distribution de l'eau et l'existence de droits et coutumes traditionnels régissant la gestion de l'eau d'irrigation au sein de ces périmètres de PMH.

L'objectif du travail est donc l'évaluation des expériences de reconversion collective afin d'élaborer une démarche participative de conception de projets de reconversion qui sera testée au niveau d'un périmètre de la petite et moyenne hydraulique dans la région de l'Oriental. La démarche suivante a été utilisée pour atteindre cet objectif :

- La détermination des raisons pour lesquelles les agriculteurs ont opté pour la reconversion collective ;
- La détermination des procédures de mise en oeuvre et de fonctionnement des différents projets évalués ainsi que leurs impacts ;
- L'identification des rôles des différents acteurs ayant contribué à leurs réalisations ainsi que les contraintes et problèmes rencontrés lors de leurs mises en place ;
- La détermination des mesures d'accompagnement ainsi que les conditions de réussite de ces projets ;

– La détermination des étapes à suivre lors de la conception d'une démarche participative pour la réalisation d'un projet de reconversion collective.

– Tester cette démarche en menant un tel projet au niveau du périmètre de la PMH d'Aïn Talouat en mettant l'accent sur :

– La situation socio-économique dans le périmètre objet de l'étude technique ;

– Les attentes des agriculteurs vis-à-vis du projet ;

– Les variantes techniques possibles permettant une meilleure gestion et répondant aux demandes des usagers ;

– Les opportunités et contraintes de mise en place du projet.

– L'avancement des recommandations et enseignements permettant la généralisation de cette approche au niveau d'autres périmètres de la PMH.

### EVALUATION DES PROJETS COLLECTIFS DANS D'AUTRES RÉGIONS DU MAROC

Les analyses des expériences de reconversion collective à l'irrigation localisée évaluées ont été réparties au niveau de quatre régions, le Gharb, la plaine du Saïss, Souss Massa Draâ et l'Oriental et qui sont réparties comme suit :

– Projet de reconversion au niveau de trois coopératives de réforme agraire dans la région du Gharb ;

– Deux projets de reconversion dans la région de Meknès Tafilalet au niveau de la plaine du Saïss dont l'un au niveau d'une coopérative familiale et l'autre au sein d'une AUEA ;

– Des projets au niveau de trois AUEA et une coopérative de réforme agraire dans la région du Souss Massa Draa ;

– Un projet de reconversion au niveau d'une AUEA dans la région de l'oriental.

L'évaluation de ces projets a permis de ressortir des résultats concernant ces expériences dont les principales consistent à retracer l'historique d'introduction du goutte à goutte au niveau des différentes zones d'étude et à tracer la trajectoire des projets depuis l'émergence de l'idée jusqu'à leur réalisation et mise en place. On a procédé également à la réalisation d'une analyse comparative permettant de ressortir les points de ressemblance et de divergence des expériences évaluées et de mettre l'accent sur les impacts ainsi que les défaillances et problèmes entravant la réussite de ces projets de reconversion.

L'analyse comparative a permis de conclure que la majorité de ces projets souffre d'un faible niveau de suivi de la part des acteurs impliqués dans leurs réalisations qui pourra induire à une divergence entre l'utilisation théorique et réelle des systèmes d'irrigation mis en place. Une telle situation nécessite une forte participation des agriculteurs lors de l'étude des projets pour tenir compte de leurs propositions qui permettra la conception d'un projet adapté à leurs attentes.

## EVALUATION DES PROJETS COLLECTIFS DANS D'AUTRES RÉGIONS DU MAROC

En se basant sur les enseignements tirés de ces différentes expériences, on a essayé d'élaborer une démarche participative pour la conception d'un projet de reconversion collective pouvant être adoptée au niveau d'autres périmètres de la petite et moyenne hydraulique et qu'on a testé au niveau du périmètre d'Ain Talouat dans la région de l'Oriental, au niveau de laquelle, on s'est dressé pour objectif l'amélioration des pratiques d'irrigation et de la productivité, chose qui nous a ramené à travailler sur trois axes qui ne sont autres que la remise en marche du projet pilote du goutte à goutte, la rationalisation des irrigations ainsi que l'extension de l'irrigation localisée au sein du périmètre.

Le premier axe d'intervention visant le relancement du projet pilote sera pris en charge par l'ORMVA Moulouya alors que pour le deuxième axe portant sur la rationalisation des irrigations, on a procédé à une comparaison entre les apports en eau et les besoins des cultures

présentes au niveau du périmètre. Le troisième axe consiste en la réalisation d'une étude technique de reconversion collective selon une démarche participative permettant la proposition de variantes d'implantation du bassin d'accumulation en tenant compte des atouts et contraintes que présente le périmètre étudié tels que le respect des droits d'eau coutumiers et l'adaptation de la conception aux attentes des agriculteurs.

L'approche élaborée durant ce travail peut être appliquée au niveau d'autres périmètres de la PMH puisqu'elle vise essentiellement l'élaboration d'un bilan diagnostic et une situation de référence permettant de réaliser un projet adapté au milieu d'implantation et non pas l'application des modèles rigides, précis et contraignants. Elle se base également sur l'instauration d'un dialogue franc et permanent entre les agriculteurs et les autres acteurs participants leur permettant un échange de connaissances ainsi que la mise au clair des objectifs et des craintes de chacun via l'organisation des travaux en groupes ou ateliers.

Cette approche a pour finalité l'implication des usagers et leur responsabilisation en leur confiant des missions telles que la gestion du système, son entretien, etc.

Trois variantes d'implantation des bassins d'accumulation ont été présentées au niveau de ce travail en précisant pour chacune d'entre elles les avantages et les inconvénients et qui seront proposées aux agriculteurs durant une séance de restitution afin de déterminer la plus adaptée au contexte du périmètre et aux espérances des agriculteurs.